

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 29 mars 2017

Monsieur Pierre Methé, Secrétaire par intérim de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3981-2016.

Cause tarifaire 2017 d'Hydro-Québec TransÉnergie.

Phase 2 (audience d'avril 2017).

Planification d'audience de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Monsieur le Secrétaire par intérim,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et de Stratégies Énergétiques :

- **Déclarations assermentées :** Il nous est impossible de déposer cette semaine des déclarations assermentées au soutien de la preuve. Messieurs Jean-Claude Deslauriers et Jacques Fontaine sont en effet tous deux en déplacement à l'extérieur de Montréal, ne revenant que peu avant l'audience. Nous demandons donc respectueusement à la Régie la permission de déposer ces déclarations au moment de l'audience.
- **Preuve de SÉ-AQLPA :** Messieurs Jacques Fontaine et Jean-Claude Deslauriers, analystes, présenteront la preuve (leur rapport et réponse à la demande de renseignements). Durée prévue : environ 20 minutes.
- **Contre-interrogatoire d'Hydro-Québec :** Quant à HQD, environ 15 minutes au panel 1 et 15-20 minutes au panel 2. Quant au témoin de HQP, environ 15-20 minutes. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Contre-interrogatoire des autres intervenants :** Environ 10 minutes pour l'intervenant ayant présenté une preuve. Le tout sujet à confirmation et ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA :** Environ 30 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le site Internet de la Régie (SDÉ).